

PÔLE SANTÉ

NOTE VACCINATION À LA FORMATION AIDE-SOIGNANTE

41, rue Paul DOUMER
BP 20226
59563 LA MADELEINE CEDEX

Téléphones

03.20.63.02.63 Poste 307
03 20 63 02 67

IFSI

Secretariat-ifsivl@ac-lille.fr

IFAS

lfas-vlt@ac-lille.fr

IFAP

lfap.ufavlabbe@ac-lille.fr

IMRT

dts.imrt@ac-lille.fr

Site Internet

ifsi-ifas-valentine-labbe.fr



Pôle Santé V. Labbé
Site officiel

La fiche sanitaire des vaccinations obligatoires, complétée par votre médecin traitant, n'est pas à joindre au dossier d'inscription mais devra être remise en septembre au médecin agréé du centre polyvalent de santé universitaire de Lille (Le CPSU).

Il est donc important de lire ce qui suit

Vous intégrez la formation aide-soignante à l'IFAS Valentine Labbé.

Dans ce cadre, un rendez-vous au CPSU est prévu en septembre 2022 pour valider votre aptitude physique et psychologique à réaliser les stages prévus dans la formation.

Lors de ce rendez-vous, un bilan de vaccination sera réalisé par un médecin agréé.

Afin d'anticiper et d'être apte à réaliser le **1^{er} stage qui commencera début octobre 2022**, il vous est demandé de débiter au plus vite votre vaccination **HEPATITE VIRALE B**.

Le calendrier vaccinal imposant 2 injections à 1 mois d'intervalle, avec rappel 6 mois plus tard, il est important de débiter votre vaccination **dès le mois d'août**.

Vous devez vous rapprocher de votre médecin traitant pour remplir la fiche sanitaire CPSU.

Pour être en conformité avant le début de votre 1^{er} stage, vous devrez présenter **la fiche sanitaire et une sérologie** au médecin du CPSU.